

POURIM, encouragement inédit au repentir

Pour sauver les juifs du décret de Haman, HKBH a fait choisir Esther comme reine, par Ahachvéroch (un roi non-juif). Esther était une femme d'une extrême piété ; elle est comptée au nombre des sept prophétesses. (Méguilah, 14, a). HKBH, n'avait-t-il pas d'autres solutions pour nous sauver? Bien qu'en réalité elle n'ait pas fauté - car un refus de sa part lui aurait coûté la vie (Sanhédrin 76) - cependant, pourquoi D-ieu a-t-Il choisi un tel procédé non-conforme?

Le Bet-Hamikdach a été détruit à cause des fautes des juifs, lesquels bien que dispersés à travers les 127 provinces, ne se sont pas repentis. Au contraire, certains ont épousé des femmes étrangères, non-juives, et d'autres, à Suse, ont même participé à l'orgie organisée par Ahachvéroch : « dix-huit mille cinq cent juifs partis au festin : ils mangèrent, burent, s'enivrèrent et fautèrent » (Midrach Rabbah, Esther, VII, 13).

De fait, un grand nombre d'entre eux était désespéré, croyant que D-ieu n'acceptait plus leur repentir, et que l'Eternel souhaitait leur mort. Cela est nettement perceptible au travers des paroles que le prophète Yehésquel leur adressa : « Vous dites : Nos transgressions et nos péchés sont sur nous, et c'est à cause d'eux que nous sommes frappés de la sorte. Comment pourrions-nous vivre? Dis-leur : Je suis vivant ! dit D-ieu ! Ce que Je désire, ce n'est pas que le méchant meurt, mais qu'il change de conduite, et qu'il vive ! Revenez, revenez de votre mauvaise voie, et pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël? », (Yehésquel XXXIII, 10-11). Hélas, ses paroles, comme celles de tous les autres prophètes, n'ont pas été couronnées d'un grand succès : « quarante-huit prophètes ont cherché à ramener les juifs sur la bonne voie, en vain ; jusqu'à ce qu'Il envoie Haman (qui lui) réussit », (Talmud Méguilah 14, a).

C'est qu'il n'est pas facile de reconnaître ses fautes. Afin d'y arriver, les Sages conseillent parfois le recours à des procédés insolites. Le mari qui, en l'absence de témoins, soupçonne sa femme d'infidélité, l'amènera à Jérusalem, où le Cohen la fera boire de l'eau sainte. Innocente, elle en sortira indemne, mais si elle a péché, elle mourra ; cependant si elle avoue son péché, elle ne boira pas l'eau investigatrice et ne mourra pas. Son mari la divorcera, sans lui donner son dû financier, et l'affaire sera close. Si la femme n'avoue pas, le Cohen tente de la convaincre, en diminuant la gravité du péché à ses yeux. Il la déresponsabilise, en reportant la faute sur d'autres : « Ma fille, beaucoup (de consommation) de vin amène au péché ; beaucoup d'amusements, de légèretés, de mauvais voisins ». Le Cohen lui raconte alors, comment des gens bien plus pieux qu'elle, ont également fauté, et se sont repentis. Bien que dans des circonstances normales elle ne mériterait pas d'entendre de telles choses (car ces grands n'ont pas toujours entièrement péché, ou bien se sont trouvés dans des circonstances très particulières), mais pour lui faire avouer et ainsi lui sauver la vie, le Cohen « salit » des Justes. Il lui dit : Sache, que Yéhouda, le fils pieux de Jacob, a fauté avec sa bru Tamar ; il a avoué et il a surmonté sa gêne ; ainsi il a été récompensé dans ce monde et dans le monde futur. Ruben, le fils pieux de Jacob, a fauté, et il a surmonté sa gêne ; aussi a-t-il été récompensé dans ce monde ci et dans le monde futur », (Sotah, 7).

D-ieu Lui-même utilise parfois des méthodes insolites, afin de simplifier aux gens le chemin du repentir. Il peut susciter, voire inciter un homme à fauter, pour qu'il puisse se repentir ultérieurement, afin d'encourager d'autres pécheurs, à son exemple, à se repentir : « Les juifs de cette génération (de Moché) n'étaient pas dans un état de faiblesse morale, pour être portés à fauter (avec le veau d'or). Mais ils l'ont fait (car D-ieu les avait incité, Rachi), pour montrer au monde, que D-ieu accepte le repentir des pécheurs », (Avoda Zarah, 4, b). Ce principe s'applique aussi pour le « délit » du roi David (idem).

Ainsi, il ne manquait évidemment pas de moyens à D-ieu pour sauver les juifs des griffes de Haman. Mais Il a désiré la reconstruction du Temple, qu'Il avait promis, et pour cela, il fallait d'abord que les juifs se repentissent : « Ils reconnaîtront leurs iniquités et les iniquités de leurs pères, les transgressions qu'ils ont commises envers Moi », (Vayikrah, 26, 41). C'est pourquoi Il organise toute cette histoire avec Haman. Mais, ayant du mal à avouer leurs fautes, et persuadés d'avoir été rejetés par D-ieu, les juifs ne se repentirent pas. Que fit D-ieu ? Il obligea une pieuse prophétesse à s'allier à un non-juif, afin de sauver Son peuple. Les juifs constatèrent alors, que D-ieu pardonne certaines incartades ! Ce qui les encouragea, et arrivés à Jérusalem, onze année après l'histoire de Pourim, ils se repentirent publiquement autour d'Ezra : « Pendant qu'Ezra, pleurant et prosterné devant la maison de D-ieu faisait cette prière et cet aveu, il s'était rassemblé auprès de lui une foule très nombreuse de gens d'Israël, hommes, femmes et enfants, et le peuple répandait d'abondantes larmes. Alors Schecania ... prit la parole et dit à Ezra : Nous avons péché contre notre D-ieu, en nous alliant à des femmes étrangères, qui appartiennent aux peuples du pays. Mais Israël ne reste pas pour cela sans espérance..., faisons maintenant une alliance avec notre D-ieu pour le renvoi de toutes ces femmes et de leurs enfants, selon l'avis de mon maître et de ceux qui tremblent devant les commandements de notre D-ieu, et que l'on agisse d'après la Thora. Reconnaissez maintenant votre faute et faites Sa volonté! Séparez-vous des peuples du pays et des femmes étrangères. Toute l'assemblée répondit d'une voix haute: A nous de faire comme tu l'as dit ... », (Ezra X, 1- 10). En mariant Esther à Ahachvéroch, D-ieu a agi comme le Cohen devra le faire, au Temple, avec la femme soupçonnée d'adultère.

Esther agira de sorte que la fête de Pourim soit acceptée définitivement, et que son livre soit inscrit dans le Livre (du Tanakh) : « Et la parole d'Esther a confirmé ces paroles de Pourim, et qu'elles soient inscrites dans le livre (du Tanakh) » (Esther IX, 32). En effet, un débat lourd a animé les Sages de Jérusalem, concernant l'instauration de la fête de Pourim, et l'incorporation du Livre d'Esther dans le Codex des Saintes Ecritures. Mais Esther insista, et à la fin du débat, les Sages trouvèrent sa demande justifiée (Babli, Méguila 14, a ; Yerouchalmi, Méguila 1, 7, rapporté dans le Ramban, Dévarim IV, 2). En effet, si Esther insista autant, c'est parce qu'elle avait saisi la profondeur du plan divin.